



Contractuel fonction publique/attestation employeur

Par **guil**, le **30/09/2014** à **13:47**

BonjourrrnrnJ'ai été contractuel de l'Education nationale pendant 12 mois. rnrnLe CDD que j'avais signé s'est terminé le 31 août dernier, et au 30 septembre le rectorat ne m'a toujours pas fait parvenir d'attestation employeur (dont j'ai cruellement besoin!).rnrnJ'ai appelé deux fois le service compétent, envoyé trois mails, fourni les documents demandés... et rien ne se passe.rnrnJ'ai déjà eu de nombreux CDD dans le privé, et je n'ai jamais quitté un emploi sans qu'on me remette cette attestation employeur.rnrn**Quels recours sont à ma disposition pour obtenir ce document? N'est-ce pas une obligation légale de fournir une attestation employeur dès le dernier jour du contrat?**rnrnCette situation m'inquiète beaucoup. Lorsque j'ai signé ce contrat, j'ai attendu 4 mois avant de toucher mon premier salaire... et au rectorat tout le monde trouvait ça normal.rnrnJe vous remercie pour les éclaircissements que vous pourrez m'apporter.rnrnGuillaume

Par **moisse**, le **30/09/2014** à **16:26**

Bonjour,rn[citation] Lorsque j'ai signé ce contrat, j'ai attendu 4 mois avant de toucher mon premier salaire... et au rectorat tout le monde trouvait ça normal.[/citation]rnNormal car habituel.rnMais anormal en soi bien sur.rnVous pouvez introduire un référé-conservatoire devant le tribunal administratif, en vue de la délivrance d'un document qui vous est indispensable.rnPour la technique, sans avocat, c'est ici :rn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2553.xhtml>

Par **guil**, le **30/09/2014** à **16:32**

Bonjour Moisse, et merci beaucoup pour cette information. C'est une procédure que je ne connaissais pas.